

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le lundi 11 mai 2015 à 8 h à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

SONT PRÉSENTS :

Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Michel Bernier	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, Maire.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe
--------------------	----------------------------------

SONT ABSENTS :

Monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau	Conseiller
Madame Magali Frenette	Conseillère
Madame Manon Théberge	Conseillère

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ORDRE DU JOUR (8 h)**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

15-05-115 QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ORDRE DU JOUR (8 h)
2. AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 103 VISANT À MODIFIER LES ARTICLES 4.4.1 ET 4.5.5 APPLICABLES À LA ZONE A/C-1
3. FERMETURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 103 VISANT À MODIFIER LES ARTICLES 4.4.1 ET 4.5.5 APPLICABLES À LA ZONE A/C-1**

15-05-116 Monsieur Dominic Garneau, conseiller (e) au siège numéro 5, donne un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure à ce conseil, un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 103 afin d'apporter des spécifications aux articles 4.4.1 et 4.5.5 devant être applicables à la zone A/c-1 au plan de zonage en vigueur de la ville de Neuville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire lève la séance à 8 h 03.

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Manon Jobin
Trésorière et greffière adjointe